

Note de lecture

Clément Bonnet, *L'accompagnement en santé mentale*, Toulouse, Éditions érès, collection « Trames », 2021, 263 p.

Psychiatre, ancien directeur de l'Association de santé mentale du 13^e arrondissement de Paris, aujourd'hui président de l'association Santé mentale Île-de-France, Clément Bonnet est un fervent partisan de la psychothérapie institutionnelle. Il a écrit plusieurs livres, notamment avec Jean-Paul Arveiller, sur l'insertion professionnelle de personnes qui ont été hospitalisées en psychiatrie. Il fait partie de ceux, trop rares, qui essaient de faire avancer les rapprochements entre le monde sanitaire et le secteur social et médico-social.

En reprenant cette question, il aborde cette fois la notion d'accompagnement : une notion « tendance », pour ne pas dire à la mode, qui a le mérite de faire reculer l'expression fâcheuse de « prise en charge ». Mais aujourd'hui tout le monde veut être accompagné, avec un impératif : tout sauf la solitude, tant pèse « la fatigue d'être soi », comme le dit Alain Ehrenberg. Même la Cour des comptes s'intéresse à cette notion : tout sauf l'attribution d'aides sans savoir ce qu'en font les bénéficiaires... Autrement dit, l'accompagnement renvoie à la question de la responsabilité, quelles que soient les déclinaisons de l'accompagnement social, professionnel et/ou thérapeutique, dans le champ de la grande pauvreté comme dans celui du handicap psychique dont il est beaucoup question ici.

Pourtant, cette notion fait débat et c'est l'intérêt majeur de cet ouvrage que d'en poser les termes. En effet, si l'accompagnement est d'abord un positionnement et une posture, pour Maela Paul par exemple, il s'inscrit dans une relation contractuelle, avec un début et une fin, pour un objectif défini, avec une inégalité de statut entre les deux personnes concernées, comme lorsque l'on distingue, en musique, le soliste et l'accompagnateur. Mais cela suppose de

dissocier un accompagnement professionnel ou professionnalisé de formes d'accompagnement moins formalisées, à égalité de statut, sans que l'on puisse dire qui accompagne qui, avec un accompagnant affecté à « l'usage » d'un accompagné.

Du coup, Clément Bonnet intègre dans son approche le rôle des pairs et des pairs-aidants, le développement de multiples formules à travers lesquelles l'entraide s'exprime dans un cadre non institutionnalisé : les GEM, les clubs thérapeutiques, les clubs-houses... L'air de rien, c'est l'indication d'un changement radical dans le rapport aux personnes (qu'on les appelle patients, usagers, clients, consommateurs ou autres) et à leurs proches. Se profile ainsi une conception inclusive radicale qui s'appuie sur les solidarités, primaire, fondée sur la réciprocité, le don et le contre-don.

En réalité, l'approche est plus subtile, car Clément Bonnet montre, en évoquant notamment Paul Fustier, les intrications entre le *care* et le *cure*. Il considère que l'émergence du concept de handicap en 1975 a permis de différencier l'accompagnement thérapeutique par des soins organisés (le *cure*) et tout ce qui permet d'organiser l'existence des personnes en situation de handicap et de leur entourage en dehors de l'emprise médicale (le *care*). Pour autant, il explique que les deux registres se croisent, se complètent, s'enrichissent, et il l'illustre par de nombreux exemples tout à fait intéressants. Le livre se termine par des propositions très concrètes qui méritent d'être discutées, en particulier en termes de mutations nécessaires des politiques de santé publique et d'action sociale.